



Salle du Gymnase
Av d'Havixbeck, 45270 Bellegarde

La MDJ est une structure à vocation pédagogique et éducative Municipale permettant à chaque Jeune de Bellegarde et alentour de participer à des activités et de réaliser ses projets avec le soutien de l'éducateur de la commune.

Fonctionnement :

La MDJ est une structure ouverte : Les adhérents ont la possibilité de venir et de quitter la structure quand bon leur semble quel que soit leur âge (Autorisation parentale), durant les heures de fonctionnement.

Contact :

Thibault Debruyne

Sport, jeunesse, vie associative et scolaire

06 07 26 04 69 – sports@bellegarde45.fr

En période scolaire :

-Mercredi de 14h00 à 19h00

-Vendredi de 16h00 à 19h00

-Samedi de 9h30 à 12h30

Pendant les vacances scolaires :

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 17h00 selon la programmation établie au préalable.

Dans tous les cas, l'accès à la structure « MDJ » et aux activités sont réservés aux adhérents ayant retourné un dossier complet et signé du parent ou tuteur légal reconnu. Pour participer aux activités, il faut être âgé de 10 à 17ans (Ateliers, sorties, séjours...) Un programme sera

proposé à chaque période de vacances déclinant des activités en fonctions des tranches d'âge accueillies.

Une autorisation parentale, signée par les parents ou le tuteur légal, dont la présence est obligatoire lors de l'inscription, permet aux adhérents d'accéder et de quitter la structure sans être accompagné d'un adulte ou tuteur légale.

Tout jeune, non adhérent, peut se présenter sur la structure pour toutes demandes ponctuelles de renseignements et d'orientation mais ne peut bénéficier de prestations ou participer aux activités.

En fonction de l'âge, l'adhésion donne droit à :

- Accès règlementé au point Internet
- L'accompagnement de Projet
- L'accès à la salle de jeux et l'espace TV
- La consultation de documents et sources d'informations
- Activités, ateliers

Conditions d'adhésion :

L'inscription à la MDJ est valable du 1^{er} septembre au 31 septembre de l'année suivante. Le dossier d'inscription est disponible à la MDJ ou sur le site internet de la ville.

Ce dossier doit comprendre obligatoirement :

- Une fiche d'inscription globale et sanitaire dûment remplie et signée
- Une photo d'identité
- Une copie de l'attestation d'assurance de responsabilité civile sur le temps extra-scolaire
- Le versement de l'Adhésion annuelle

Des Missions :

L'accueil : Le temps de l'accueil est celui de la rencontre, de l'écoute et du dialogue, important pour les relations qui en découlent. L'éducateur est de ce fait le garant de la mise en œuvre et du respect des règles de vie. Il est présent pour favoriser les échanges, l'émergence d'idées et de points de vue afin de permettre à chacun de trouver sa place et de se construire. Parfois un jeune peut lui formuler une demande personnelle et chercher un conseil extérieur. L'éducateur lui répondra au mieux. En cas de besoin, il le réorientera vers d'autres partenaires spécialisés qui prendront le relais.

La prévention : La jeunesse est un état, le public jeune est un public en constante évolution comportementale. Pour ce public en perpétuel renouvellement, il est nécessaire de maintenir en permanence des actions éducatives et de prévention. Ce dernier terme est à prendre au sens large et couvrira de nombreux domaines comme, le respect des règles de fonctionnement, la santé, l'insertion, la prévention de la délinquance et des conduites addictives (tabac, alcool, drogue, jeux, internet) ou à risques (sexualité).

Les objectifs et méthodes pédagogiques :

1. Objectif général

Amener les jeunes à devenir des adultes libres et citoyens, responsables et autonomes avec tout ce que cela implique comme ouverture d'esprit, curiosité et esprit critique.

2. Objectifs opérationnels

Favoriser l'épanouissement du jeune dans sa globalité et son milieu de vie.

Lui permettre de vivre son adolescence à son rythme, de valoriser ses richesses, ses savoir-être et savoir-faire, en lui donnant l'occasion de se confronter autrement aux individus et aux éléments qui l'entourent.

3. Des méthodes pédagogiques

Prêter une oreille attentive à l'adolescent qui a besoin de l'écoute d'un adulte pour grandir et se construire.

Jouer, faire des sorties ludiques ou sportives avec les jeunes n'est pas un but en soi mais un support pour être avec l'adolescent et l'aider à s'épanouir.

Développer chez le jeune une ouverture d'esprit qui va lui permettre d'enraciner sa personnalité, en :

- Éveillant sa curiosité afin de lui permettre de s'ouvrir à différentes formes de culture(s) qu'elles soient nouvelles ou traditionnelles.
- Favorisant l'acquisition de savoir-faire diversifiés le valorisant.
- Proposant des activités d'expression artistique, lui permettant de se révéler.
- Mettant en place des activités physiques, pour que l'adolescent développe le goût de l'effort et des capacités d'expression.

- Favorisant la mixité filles et garçons et l'accueil d'enfants porteur de handicaps mentaux ou physiques, afin de s'ouvrir à l'autre dans l'acceptation de la différence.
- Un apprentissage du respect d'autrui et de soi-même par le discours et l'écoute.

Développer chez lui un sens de la vie sociale et des responsabilités grâce à :

- Un rappel des règles de vie commune (règlement de fonctionnement de la MJ).
- Une mise en jeu des réflexes de solidarité.
- Une responsabilisation progressive dans l'organisation de ses loisirs, où le jeune est acteur dans la conception et la réalisation des projets.
- Une connaissance de son environnement et des ressources du territoire et de ses spécificités dans différents domaines (professionnel, socio-économique, préventif, etc....)
- Un apprentissage des comportements écocitoyens pour que le jeune devienne un individu responsable, décideur de son avenir.

Le projet de la maison des jeunes n'est pas figé, il est évolutif et nous mettrons en place des outils d'évaluation afin de répondre aux besoins du public accueilli.